



Automne HIVER 2016-2017

ACTIVITÉS DE VACANCES

Jeunesse à Bruxelles asbl
Secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10 Fax : 02/274.21.20
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunesseabruelles.be
Horaires d'ouverture :
9h00-13h00 et 13h30-17h00

Périodique
de l'asbl **Jeunesse à Bruxelles**
Bulletin n°59 - Automne-Hiver 2016-2017

Editeur responsable
F. Hariche - Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles



Avec le soutien de



Chers parents,

Je suis ravie de vous retrouver au terme d'un chaleureux été qui, je l'espère, vous a laissé d'agréables souvenirs. Les plumiers, stylos, cahiers et livres scolaires ont déjà pris place sur les pupitres depuis la rentrée des classes. Il est donc grand temps de vous proposer des moments de détente en vous présentant notre nouveau programme d'activités.

Pendant les vacances d'automne, du 31 octobre au 4 novembre 2016, neuf stages seront organisés pour les enfants de 3 à 12 ans. Les enfants auront le choix entre des activités et disciplines aussi variées les unes que les autres! Ils pourront s'essayer à la gravure, à la vidéo performance, à la danse contemporaine et création en papier. Pour les amateurs de musique, les stages «sur les traces du petit poucet», «merlin l'enchanteur» ou encore «les petites étoiles de la chanson» proposeront aux enfants diverses activités musicales et scéniques. Pour les plus créatifs, les stages d'arts plastiques «Tchou Tchou» et «So British» transporteront artistiquement les enfants dans l'univers des trains belges et de la culture du Royaume-Uni! Autant dire qu'il y en a pour tous les goûts.

Nous organisons également un séjour d'immersion en néerlandais à la mer pour les enfants de 6 à 12 ans. Ce séjour «Samen op de boer» sensibilisera les enfants aux questions environnementales et écologiques. La visite d'une ferme pédagogique néerlandophone est également au programme!

Durant les vacances d'hiver, du 27 décembre 2016 au 6 janvier 2017, nous mettrons à l'honneur le légendaire roman d'aventures de Robert Louis Stevenson : «L'île au trésor». Une occasion de conter, chanter, danser, représenter, jouer, symboliser et s'inspirer de cette incroyable histoire et terminer ainsi l'année 2016 en beauté.

Notre traditionnel séjour au ski pour les enfants de 10 à 13 ans est bien entendu prévu durant les vacances de carnaval 2017. L'occasion rêvée pour les amateurs de glisse, de neige et de sensations fortes de profiter du grand air des montagnes françaises.

En vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, recevez, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Faouzia Hariche
L'Échevine de l'Instruction Publique,
de la Jeunesse et de la Petite Enfance.

Toutes les activités proposées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, mandatée par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, sont agréées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Elles accueillent vos enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle, en primaire ou en secondaire).

LES STAGES p. 4

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Sur les traces du petit Poucet	p. 5
Les petites étoiles de la comédie musicale	p. 5
Merlin l'enchanteur	p. 5
Tchou Tchou!	p. 6
So British	p. 6
Le corps papier	p. 7
Illusoire	p. 7
Ma vidéo performance	p. 8
Omnisport et natation	p. 8

Modalités pratiques p. 9

LES SÉJOURS p. 12

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Séjour à Mariakerke - Samen op de boer! 👤 6 à 12 ans p. 13

Du vendredi 24 février au samedi 4 mars 2016

Séjour au Ski - Tout schuss! ⚡ 10 à 13 ans p. 14

Modalités pratiques p. 15

LES PLAINES p. 18

Du mardi 27 décembre 2016 au vendredi 6 janvier 2017

Thème des plaines de vacances: L'île aux trésors p. 19

Adresses des plaines de vacances p. 20

Modalités pratiques p. 21

DESRIPTIF SÉJOURS

Modalités pratiques en fin de section

Descriptif

Nous proposons une formule de vacances en pension complète : les enfants dorment et mangent sur place pendant toute la durée du séjour. Cette expérience en centre de vacances permet aux enfants de sortir de leur environnement familial et leur offre l'opportunité d'apprendre les règles de vie en groupe (respect de chacun, partage, écoute), et aussi d'acquérir une plus grande autonomie (responsabilité, indépendance). Cette formule permet la découverte progressive d'une thématique tout au long du séjour ; séjour au cours duquel les enfants sont impliqués de manière continue et régulière dans le déroulement des activités.

🐟 Mariakerke

L'école de Mariakerke est située en bordure d'Ostende, sur la côte. Cette belle bâtisse de trois étages spécialement conçue pour accueillir des groupes d'enfants (salles d'activités, réfectoire, dortoirs, sanitaires) se situe à quelques rues de la digue et de la mer. Les enfants peuvent profiter de tous les plaisirs de la plage comme le cuistax, les châteaux de sable et autres jeux dans les dunes. Une plaine de jeux offre aussi la possibilité aux enfants de faire des activités sportives diverses tout en profitant de l'air revigorant de la mer du Nord.



SÉJOURS AUTOMNE

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 31 octobre au vendredi 4 novembre 2016

Samen op de boer!

🐟 **Mariakerke: 30 enfants de 6 à 12 ans**

Prêts pour un séjour 100% ecologisch et duurzaam?

Cette semaine, commençons par bricoler écolo! Nous nous amuserons à fabriquer des marionnettes ou encore des robots à partir de pots de yaourt recyclés que nous peindrons ensuite avec de la peinture naturelle obtenue à partir de jus de chou rouge! Nous partirons ensuite explorer le domaine naturel de Raversijde qui nous éblouira avec son paysage où alternent plans d'eau, roselières ou encore plantations. Et pourquoi n'irions-nous pas encore visiter une ferme pédagogique néerlandophone, une occasion unique pour en savoir plus sur les activités de la ferme et ses produits locaux tout en nous initiant de façon ludique au néerlandais?

Nous l'aurons compris, ce séjour sera l'occasion pour nos petits explorateurs de prendre un grand bol d'air et de découvrir les richesses naturelles qui nous entourent.



SÉJOURS CARNIVAL

Modalités pratiques en fin de section

Du vendredi 24 février au samedi 4 mars 2017

Tout schuss!

▲ Séjour au ski: 40 enfants de 10 à 13 ans

Cette année encore, nous repartons en France gravir les montagnes de Haute-Savoie à la recherche des plaisirs de la neige et de la nature alpine. Cette fois, nos "as de la glisse" s'arrêteront au domaine de Saint-Sorlin d'Arves avec ses 120 km de pistes de ski balisées. Encadrés par une équipe d'animateurs expérimentés en ski, préparons-nous à vivre des vacances sportives, vivifiantes et surtout amusantes! Nous profiterons des nombreux conseils et astuces donnés par nos professeurs de l'Ecole de Ski Française pour apprendre à dévaler les pistes en toute sécurité. Nos journées riches en émotion seront ensuite récompensées par la chaleur du Centre d'hébergement où nous pourrons nous détendre et nous adonner à des activités créatives, artistiques ou encore jeux de sociétés.

Des pistes vertes pour les débutants aux pistes noires pour les plus aguerris, il y en aura pour tous les goûts!

Toutes les informations pratiques vous seront communiquées sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.



Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Inscriptions

Qui?

Les séjours en Belgique sont accessibles à tous les enfants âgés de 6 à 12 ans scolarisés en primaire indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Le séjour de ski est accessible aux jeunes de 10 à 13 ans indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Comment s'inscrire ?

1. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :
 - par fax (02/274.21.20) ;
 - par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles) ;
 - par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be) ;
 - ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 17 "Comment annuler".

2. Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant. S'il n'y a plus de place disponible pour le séjour demandé, le coordinateur des séjours prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer un autre séjour, dans la limite des possibilités.

Au plus tard deux semaines avant le départ, nous vous demandons de nous remettre la fiche santé et l'autorisation parentale complétées (reçues dans le dossier de confirmation), ainsi que d'une copie de la carte d'identité, de la carte SIS et du carnet de vaccination.

Au plus tard une semaine avant le départ : nous vous demandons d'effectuer le paiement (bulletin de versement reçu dans le dossier de confirmation).

Tout dossier incomplet peut entraîner l'annulation de l'inscription.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances.

Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement.

Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

Tarifs

Combien?

Pour le séjour en Belgique (5 jours) :

Tarif plein : 125€ ;

Tarif préférentiel pour les enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal : **100€**. Ce tarif bénéficie d'une réduction de 20% (tarif dégressif) à partir du deuxième enfant de la même fratrie inscrit aux mêmes dates ;

Tarif social* pour les familles bénéficiant du tarif social : **50€**.

Pour le séjour au ski (8 jours) :

Tarif plein : 500€ ;

Tarif préférentiel pour les enfants domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou qui ont un parent membre du personnel communal : **400€**. Ce tarif bénéficie d'une réduction de 20% (tarif dégressif) à partir du deuxième enfant de la même fratrie inscrit aux mêmes dates ;

Tarif social* pour les familles bénéficiant du tarif social : **250€**.

Que comprend le tarif?

- La participation à toutes les activités, sorties, excursions qui se déroulent pendant le séjour
- Les transports aller-retour des enfants vers le lieu de séjour ainsi que toutes les sorties et excursions ;
- L'hébergement (lits + literie, sanitaires tout confort...)
- Un petit déjeuner, une collation, un repas chaud à midi, un goûter et un repas froid le soir, ainsi que des boissons ;
- Les lunch-packs en cas d'excursion
- Le matériel, les cours et le forfait pour le séjour ski.



Le tarif social

***Le tarif social** est octroyé sur demande préalable uniquement aux personnes domiciliées sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130).

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que

- d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles

OU

- d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme l'Echevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse, et de la Petite Enfance - Jeunesse à Bruxelles asbl - Secrétariat des activités de vacances - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.

Comment payer ?

Le paiement s'effectue à l'aide du bulletin de virement joint au dossier de confirmation.

Comment annuler?

Si vous ne désirez pas maintenir l'inscription de votre enfant, il est impératif de le faire savoir par **écrit** au secrétariat des activités de vacances au minimum **2 semaines avant le début des activités** (pour la période concernée) même si le paiement n'a pas encore été effectué.

Les parents qui ne nous ont pas communiqué leur demande d'annulation par **écrit** et dans les **délais** escomptés se verront réclamer des frais administratifs à hauteur de 20% du montant total (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

Après le début de l'activité, aucun remboursement ne sera effectué (sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant).

Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateurs ne seront pas tenus pour responsables en cas de perte ou de vol.

Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange.